



VILLE de
MONTBONNOT
SAINT-MARTIN
(38330)

N° 01-01-2024-010

Nombre de conseillers
en exercice 29
présents 25
votants
nombre de voix pour
nombre de voix contre
abstention
NPPV

OBJET :

**Démission
de deux membres
du conseil municipal**

Certifié exécutoire

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr et
inséré au registre des
délibérations de la commune
de Montbonnot-Saint-Martin
le : 02/04/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt quatre
le 26 mars

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 15 mars 2024

Présents : M. BONNET, Maire - Mmes Laurence LE BARRILLEC, Marie-Béatrice MATHIEU, Virginie SONJON - MM Roger BOIS, Jean-François CLAPPAZ, Patrick DESCHARRIERES, Gilles FARRUGIA, Adjoint(e)s - Mmes Véronique BRULEBOIS-VIOTTO, Marie-France CARRE, Catherine FAVAND, Caroline HALLE, Nadine HEILLIETTE, Anne-Marie SPALANZANI - MM Claude BAUSSAND, Jean-Franck BARONI, Laurent COQUET, Alexis ISAAC, Paul KLEIN, Daniel LEIFFLEN, Alain MAFFET, Stéphane MOUNIER, Jean-Baptiste PERIN, Michel PINERI, Jérôme VINTI.

Pouvoirs : Mmes Christine CARBONE (pouvoir à Véronique BRULEBOIS-VIOTTO), Flavie PARENDEL (pouvoir à Caroline HALLE), Nathalie THIBAUT (pouvoir à Jean-François CLAPPAZ), Monsieur Xavier VIGNON (pouvoir à Roger BOIS).

M. Patrick DESCHARRIERES est nommé secrétaire.

Mesdames Agnès ROLIN et Laurence RAVEISKI-BENSA ont démissionné de leur poste, pour la première du poste d'adjointe et de conseillère municipale et pour la seconde du poste de conseillère municipale au sein du groupe majoritaire du conseil municipal de la commune de Montbonnot-Saint-Martin.

Pour faire suite à la démission de Mesdames Agnès ROLIN et Laurence RAVEISKI-BENSA de leur qualité d'élue du conseil municipal de la commune de Montbonnot-Saint-Martin, elles sont remplacées, selon l'article L 270 du Code électoral par le suivant de la liste.

Conformément aux articles L 2121-4 et L 2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, ces démissions sont définitives.

Mesdames Agnès ROLIN et Laurence RAVEISKI-BENSA étaient présentes sur la liste « Cap 2026 » et, conformément à l'article L 270 du Code Electoral, **Madame Nathalie THIBAUT et Monsieur Michel PINERI** venant dans l'ordre de la liste, Monsieur le Maire procède à leur installation dans les fonctions de conseillers municipaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, sans vote :

Prend acte :

- de la démission de Madame Agnès ROLIN depuis le 29 février 2024,
- de la démission de Madame Laurence RAVEISKI-BENSA à compter du 14 février 2024,
- et de l'installation de Nathalie THIBAUT et Michel PINERI.



Le secrétaire de séance,
Patrick DESCHARRIERES

Fait à Montbonnot-Saint-Martin,
les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Dominique BONNET